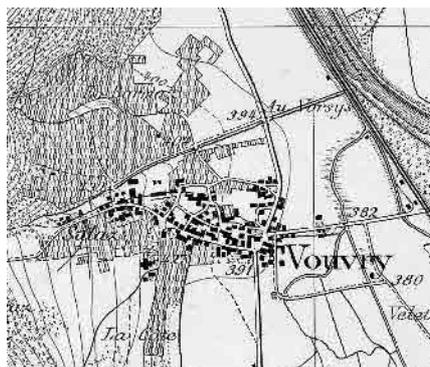




Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, canton du Valais, Sion

Occupant un imposant cône alluvionnaire, la localité associe à une vocation rurale et artisanale un développement industriel lié à la présence d'un cours d'eau. Le site est fortement étiré selon la ligne de plus grande pente, du fait de l'implantation excentrée de la voie ferrée.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 1992

Village

XX	Qualités de la situation
XX/	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales



1



2



3 Front ouest de la route cantonale



Direction des prises de vue 1:8000
Photographies 1998: 1-21



4



5



6 Station CFF, ant. à 1889



7



8 Maison englobant une tour d'habitation médiévale

Vouvry

Commune de Vouvry, district de Monthey, canton du Valais



9 Maison communale, après 1889



10



11



12



13



14



15



16



17 Eglise Saint-Hippolyte, 1820



18



19



20



21

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique implantée sur les premiers contreforts du versant, dans la ligne de plus grande pente	AB	X	X	X	A			4,7-16
P	2	Extension le long de la route de passage, dont le développement s'est poursuivi jusqu'à nos jours	C	/	/	/	C			1-3,5,7
E	2.1	Noyau central constitué au 18 ^e -19 ^e s. autour du carrefour entre la route cantonale et la grand'rue	A	X	X	X	A			1-3
E	0.2	Noyau englobant l'église et la cure, isolé sur une plate-forme dominant le versant	A	X	X	X	A			17,18
E	0.3	Noyau excentré constitué autour de la station CFF	B	/	/	/	B			6
E	0.4	Prolongement de l'agglomération historique en contre-haut, 18 ^e -19 ^e s.	B	/	/	X	B			
E	0.5	Tissu artisanal et industriel implanté en bordure du Fossau au 19 ^e -20 ^e s., en amont de l'agglomération	B	/	X	/	B			19,20
PE	I	Bande de prés et de champs épargnés à ce jour par l'urbanisation de la plaine du Rhône	ab			X	a			1
PE	II	Poche verte protégeant le tissu historique, menacée par l'implantation de villas isolées récentes	ab			X	a			
PE	III	Prés, vignes et jardins séparant les deux parties composant l'agglomération historique et isolant le noyau de l'église	ab			X	a			17,18
PE	IV	Plate-forme intermédiaire du versant, étroite et allongée, prolongeant le noyau de l'église	ab			X	a			
PE	V	Forte cassure du terrain en contrebas de l'église, plantée de vignes	ab			X	a			17
PE	VI	Plate-forme en partie artificielle occupée par le préau de l'école et des terrains de sport	ab			X	a			21
PE	VII	Ruban de prés et double allée de platanes accompagnant la rue conduisant à la station CFF	ab			X	a			
PE	VIII	Cours du Fossau doublé par une voie, constituant une longue coulée verte jusqu'au Rhône	a			X	a			
PE	IX	Prés et vergers protégeant le tissu industriel en amont du site	ab			X	a			
PE	X	Partie amont de la rue conduisant à la station CFF, récemment urbanisée de manière désordonnée	b			X	b			
PE	XI	Prés et jardins prolongeant l'agglomération historique, aujourd'hui largement urbanisés	b			/	b			
EI	1.0.1	Restaurant de la Tour, englobant une tour d'habitation médiévale identifiable par son toit plus raide				X	A			8,10
EI	1.0.2	Maison de commune néo-classique placée en retrait de l'alignement de la grand'rue ; arcades en rez-de-chaussée				X	A			9,12
EI	1.0.3	Fontaine implantée sur l'esplanade de la maison de commune, dans l'axe de symétrie ; 18 ^e -19 ^e s.				X	A			9
	1.0.4	Tissu bordant la grand'rue ; alignement diversifié délimitant un espace profondément organique						o		8,10
	1.0.5	Rangée de platanes devant le restaurant de la Tour, correspondant à l'esplanade de la maison de commune						o		8,10
	1.0.6	Maison cubique avec toit à pavillon, isolée dans un jardin au coeur du tissu, en médiocre état d'entretien ; sans doute 19 ^e s.						o		
	1.0.7	Murs à hauteur d'homme délimitant fortement une ruelle secondaire						o		14
	1.0.8	Vide de construction créé par l'effondrement récent d'un toit						o		16
	1.0.9	Partie de l'école jouxtant la maison communale ; corps étranger pastichant						o		21
	1.0.10	Immeuble locatif gênant par ses balcons-terrasses, ses ouvertures trop importantes, ses aménagements extérieurs						o		

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	2.0.11	Bâtiments, dont l'un est daté 1843, constituant un rétrécissement marquant l'entrée nord de l'agglomération						o		
	2.0.12	Immeuble avec galerie marchande dans le socle, vers 1990, concurrençant le noyau central						o		
	2.0.13	Immeuble locatif élevé à toit plat, antérieur à 1980 ; rupture grave du tissu bordant la grand'rue							o	
EI	2.1.14	Fontaine ; vasque en forme de coquille Saint-Jacques, 18 ^e -19 ^e s. ; chèvre et margelle plus récentes				×	A			
	2.1.15	Auberge de Vouvry, 18 ^e -19 ^e s., marquant fortement le carrefour par son volume ; transformation de la partie nord en 1989						o		3
	2.1.16	Immeuble avec café de l'Union, typique des années 1900 par son volume composite						o		1,2
EI	0.2.17	Eglise paroissiale Saint-Hippolyte, 1820, incorporant un clocher du 15 ^e s. ; restauration en 1974				×	A			17,18
EI	0.2.18	Cure et centre Saint-Hippolyte du 19 ^e s. ; le centre a été transformé au 20 ^e s.				×	A	o		
	0.3.19	Station CFF modeste antérieure à 1889						o		6
	0.4.20	Important mur de soutènement en appareillage traditionnel en bordure du cours du Fossau						o		
	0.5.21	Usine électrique dominant le site ; 1 ^{re} étape en 1902 ; turbines datées 1905						o		
	0.5.22	Villa du directeur de l'usine électrique, début 20 ^e s.						o		
	0.0.23	Ecole des années 60 située dans le prolongement de l'esplanade de la maison communale						o		21
	0.0.24	Constructions traditionnelles bordant la route cantonale ; 1 ^{re} moitié 20 ^e s.						o		
	0.0.25	Habitations individuelles isolées, après 1950, menaçant l'accès nord du site							o	
	0.0.26	Habitation rurale du 19 ^e s. fermant la perspective de la grand'rue						o		
	0.0.27	Habitations individuelles parasites situées dans l'espace libre séparant l'agglomération du noyau de l'église							o	18
	0.0.28	Allée bordant la route en amont de l'église, structurant l'espace						o		
	0.0.29	Habitations individuelles, après 1979, dans le prolongement de la plate-forme de l'église							o	
	0.0.30	Habitations individuelles, avant 1979 ; menace du coteau viticole et de la silhouette principale du noyau de l'église							o	
	0.0.31	Habitation individuelle modeste, vers 1920						o		
	0.0.32	Constructions en partie rurales au pied du coteau viticole						o		
	0.0.33	Constructions diverses, vers 1980, menaçant le pied du coteau viticole							o	
	0.0.34	Allée de platanes bordant la rue conduisant à la station CFF						o		
EI	0.0.35	Pont en pierre à arche unique, 19 ^e s., franchissant le cours du Fossau				×	A			
EI	0.0.36	Villa néo-classique postérieure à 1889				×	A			
	0.0.37	Cours du torrent du Fossau constituant un axe dominant du site						o		
	0.0.38	Allée de jeunes tilleuls bordant la voie accompagnant le torrent du Fossau						o		
	0.0.39	Habitation des années 1930 le long du cours d'eau						o		
	0.0.40	Noyau semi-rural, en partie antérieur à 1889, en bordure de la rue conduisant à la station CFF						o		
	0.0.41	Noyau plus ancien pris dans les constructions nouvelles						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

La découverte de sépultures datant de l'âge du fer, ainsi que de vingt-trois tombes burgondes pourrait indiquer une occupation très ancienne du site, en liaison avec le rétrécissement de la vallée du Rhône, à la hauteur de la porte du Sex, permettant de contrôler toute la circulation sur sa rive gauche. Selon la tradition, Charlemagne aurait séjourné à Vouvry au 8^e siècle, lors de la campagne menée contre les Lombards. Le site est mentionné dès 921, sous le nom de Wovreia, puis avec les graphies de Vobreium, en 1017, de Vuvrier en 1272 et de Vuvry en 1720. Vouvry fit partie des territoires remis à l'abbaye de Saint-Maurice par le roi burgonde Sigismond au 6^e siècle et fut administré dès lors par un vidame. Cette charge fut occupée tour à tour par les seigneurs de Turn (1150), de Blonay (1250), de Vouvry, de Sestibus, Bernardi de Boquis (1540) et Pay de Monthey (1610). La juridiction suprême fut assurée jusqu'en 1520 par la maison de Savoie, avant qu'elle n'échange Vouvry contre le prieuré de Beaufort. En 1313, la paroisse de Vouvry comptait 122 feux, soit une population proche de six cents habitants.

Lors de l'occupation de Monthey par le Haut-Valais en 1536, la possession de Vouvry revint à nouveau à l'abbaye de Saint-Maurice. Après 1638, les habitants de Vouvry obtinrent le droit de nommer leur propre juge. Sur le plan religieux, Vouvry constitua une paroisse dès 1204. La nomination du curé était l'apanage du prieur du Grand-Saint-Bernard. Trois églises dédiées à saint Hippolyte se succédèrent au même emplacement. Du premier sanctuaire, disparu au 15^e siècle, demeure le clocher de 1440. Deux vitraux ont fait l'objet d'une donation en 1488 de la part de l'abbé Guillaume IV Bernardi de Saint-Maurice. Le troisième sanctuaire, d'inspiration classique, a été édifié en 1820. Entouré de son cimetière, jouté de la cure et du centre Saint-Hippolyte – sans doute une ancienne grange transformée –, il forme un noyau cultuel (0.2) dominant tout le site, dont il est nettement détaché.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre 1805, Vouvry fut presque entièrement détruit par un gigantesque incendie. Une forte émigration vers l'Amérique du sud, où s'expatrièrent 200 à 300 habitants de Vouvry, résulte peut-être de cet événement, même s'il s'agit d'un phénomène généralisé dans le Valais du 19^e siècle. Un nouvel incendie survint le 16 avril 1854, provoquant un déclin de l'agglomération historique (1), qui s'accéléra encore par la construction, en 1859, de la ligne du chemin de fer en bordure du Rhône, fortement excentrée par rapport au site ancien. Parallèlement, l'énergie hydraulique du Fos-sau provoqua l'implantation, en amont du site, de plusieurs moulins et scieries, ainsi que d'une usine à papier fondée en 1636. Au cours du 19^e siècle, moulins et scieries disparurent peu à peu au profit de l'usine à papier, dont les installations occupent l'essentiel du noyau industriel (0.5). En 1902 fut édifée la première étape d'une usine électrique (0.5.21); alimentée par le lac de Tanay, elle comportait une chute de 950 m, à l'époque la plus importante au monde, avec une puissance délivrée de 10 000 CV. La première édition de la carte Siegfried, parue en 1895, s'inscrit en plein dans cette évolution, qui se poursuivra au début du 20^e siècle par la création d'une fabrique de chaux dans la plaine, à proximité de la voie de chemin de fer. Ses installations, qui figurent encore sur la carte nationale de 1969, ont aujourd'hui disparu, témoignant d'un déclin industriel avancé du site. Si, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le site n'a connu qu'un développement modeste, le boom économique des années 1960 à 1980 a laissé sa marque, au détriment de son image historique et de la conservation de ses dégagements d'origine (prés, champs et vignes), fortement réduits. Cette évolution se reflète dans la croissance démographique de la commune, qui comptait 840 habitants en 1816, 963 en 1850 et 1347 en 1870. Ce dernier chiffre, malgré des fluctuations limitées dans le temps, se stabilisa jusqu'en 1960, avant d'augmenter à 1851 habitants en 1970, puis à 2384 habitants dans la décennie 1980–1990. Si le secteur secondaire, qui employait 67% de la population active en 1970, s'est globalement maintenu, occupant toujours près de la moitié de la population, l'activité agricole est aujourd'hui descendue à moins de 4%.

La structure du site, en dépit de toutes les modifications subies, illustre aujourd'hui encore clairement son évolution historique. A l'agglomération d'origine (1), constituée sur les premiers contreforts du versant, autour du centre de gravité que représente une tour médiévale, aujourd'hui incorporée au restaurant de la Tour (1.0.1), s'oppose le noyau de l'église (0.2), isolé sur une esplanade qui domine tout le site. Ultérieurement, le développement s'est poursuivi en contrebas, autour du carrefour avec la route cantonale (2.1), et en contre-haut, en bordure du Fossau (0.4), où se situaient également les premiers moulins. Au 19^e siècle, en liaison avec l'accroissement de la circulation de passage, les installations bordant la route cantonale se sont étendues (2). A partir du milieu du 19^e siècle, la domestication du torrent du Fossau (0.0.37), accompagnant l'exploitation de son énergie en amont, s'est traduite par la création d'un canal, doublé d'une voie, qui constitue toujours un axe dominant du site (VIII), orienté en éventail par rapport à celui de la grand'rue. Du fait de la construction excentrée du chemin de fer en 1859, cet axe historique s'est fortement prolongé en direction de l'est, sans que l'on assiste à une véritable création d'une avenue de la Gare, à l'exception d'amorces de tissus (0.0.40). Dans la seconde moitié du 19^e siècle, le développement vers l'amont (0.5), avec la création d'une usine à papier, puis d'une usine électrique (0.5.21) a encore accentué le caractère linéaire du site, tout à fait exceptionnel par sa dimension, supérieure à 1,3 km.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1), en dépit des deux incendies survenus au cours du 19^e siècle, a conservé une image forte, en particulier sur le parcours de la grand'rue. Caractérisée par un tracé organique et des alignements diversifiés, cette voie présente toujours un caractère villageois affirmé, avec les espaces variés qui la prolongent, ayant conservés par endroits leur revêtement en têtes-de-chats d'origine. Les constructions bordant la grand'rue présentent, presque sans exception, leur faîte parallèlement à elle. Elles sont réalisées en maçonneries de boulets et se

rapprochent du type savoyard ou vaudois, avec souvent des toits à croupes. L'édification, au 19^e siècle, de la maison communale (1.0.2), face à la tour médiévale (1.0.1), s'est traduite par la création d'une place occupée en son centre par une fontaine (1.0.3) et bordée d'une rangée de platanes (1.0.5). Le tout se traduit par une séquence spatiale de grande qualité. Sur l'arrière, au nord, le tissu, peut-être du fait des dégâts dus aux incendies, présente une densité inégale, même si les murs bordant certaines ruelles affirment fortement sa définition spatiale. L'évolution récente tend à vider cette entité de toute activité artisanale, voire de ses habitants, ce qui se traduit par des vides de construction dus à un toit écroulé et non réparé (1.0.8), à des bâtiments en état d'entretien médiocre (1.0.6) ou à des transformations intempestives (1.0.10). En contre-haut, dans le prolongement de la grand'rue, un noyau plus tardif (0.4), remontant sans doute au 18^e-19^e siècle, présente des caractéristiques tout à fait voisines, avec un caractère rural accentué, même si son tissu est globalement moins homogène.

L'extension le long de la route cantonale se signale par un tissu mixte, à la fois rural et commerçant (2). La substance rurale d'origine a subi au cours de ces deux dernières décennies une forte évolution, qui se traduit aussi bien par des transformations de bâtiments que par l'implantation de constructions neuves (2.0.12). Ces dernières, dans la mesure où elles ne respectent guère l'échelle du tissu ancien, prennent ainsi une importance disproportionnée dans le tissu. A cela s'ajoutent les aménagements liés à la route, qui contribuent encore à distendre le tissu. Seul le noyau central (2.1), qui entoure le carrefour entre la grand'rue et la route cantonale, a conservé dans une large mesure son image d'origine. Il associe ainsi à des bâtiments des 18^e-19^e siècles, tels que l'auberge de Vouvry (2.1.15), très typique de son époque avec son toit à croupe rabattue, ses chaînes d'angle, ses encadrements et le cordon soulignant le socle, des constructions plus récentes, comme celle occupée par le café de l'Union (2.1.16), caractérisée par une volumétrie très tourmentée, représentative de l'architecture éclectique des années 1900. Une fontaine implantée au carrefour (2.1.14) possède une vasque en forme de coquille

Saint-Jacques. Elle témoigne de l'enracinement du pèlerinage de saint Jacques de Compostelle dans toute l'Europe et pourrait dater du 18^e–19^e siècle.

En contre-haut de l'agglomération historique, le noyau de l'église (0.2) occupe une situation nettement détachée du restant du tissu. Implanté en surplomb d'une cassure de terrain plantée de vignes (V), il domine tout le site de sa masse, soulignée par les murs de soutènement qui le délimitent. Un magnifique cèdre accentue encore le caractère presque méridional de ce dispositif. La reconstruction de l'église paroissiale (0.2.17) en 1820, dans le style classique, explique une certaine disproportion entre l'échelle de la nef et celle du clocher, qui demeure seul d'un sanctuaire du 15^e siècle.

A l'opposé, presque symétriquement par rapport au carrefour entre la grand'rue et la route cantonale, le noyau de la station CFF (0.3) se caractérise par la modestie de ses installations. Malgré leur aspect actuel, assez médiocre, la station, le café de la gare et les différents hangars figurent tous sur la première édition de la carte Siegfried de 1895 et pourraient donc dater de l'origine de la ligne en 1859. La liaison avec le restant du site s'effectue par une voie bordée d'une double rangée de platanes (VII) et prolongée par des banquettes d'herbe. En se rapprochant du carrefour, la voie est bordée de quelques constructions remontant au début du 20^e siècle (0.0.40), auxquelles se sont ajoutés plusieurs immeubles locatifs implantés de manière peu ordonnée (X).

Tout en haut du site, une rangée d'ateliers et d'usines (0.5) s'est développée au cours du 19^e siècle en vue d'exploiter l'énergie hydraulique du Fossau. Dans la mesure où la pente devient forte, les constructions s'étagent en hauteur, créant une silhouette très animée. L'abandon progressif de l'activité industrielle s'exprime dans une dégradation relativement avancée du tissu, qui nécessiterait d'être rénové, à l'exception de l'usine électrique (0.5.21). Cette dernière culmine dans le site, un peu à la manière de l'église paroissiale par rapport à l'agglomération historique.

Parmi les abords, il convient de distinguer ceux qui garantissent une protection des noyaux historiques

(I, II, III) de ceux qui expriment en priorité la topographie (IV, V, VI) ou les éléments naturels (VIII). Ces derniers, dans la mesure où ils expriment la morphologie du site, jouent sans le moindre doute un rôle prioritaire, ce qui explique que les constructions qui s'y sont implantées à partir du milieu du 20^e siècle (0.0.29, 0.0.30, 0.0.33) constituent une telle atteinte au site.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Afin d'inverser la tendance de ces vingt dernières années à un abandon progressif de l'agglomération historique particulièrement marqué dans ce site, une étude de revitalisation du tissu devrait être entreprise en collaboration avec les autorités communales.

Dans le but d'éviter que ne se poursuive la banalisation de l'image du site le long de la route cantonale, une application très stricte des mesures générales de sauvegarde dans les aires d'accès encore libres (I, II) s'impose, d'autant plus que ces dernières tendent peu à peu à être grignotées par l'urbanisation en cours.

Tous les abords qui soulignent la structure historique du site, sa topographie et ses éléments naturels revêtent un rôle prépondérant dans son image et sa conservation. Aussi conviendrait-il de procéder à une analyse de détail, qui seule permettrait d'affiner les mesures préconisées par l'ISOS. A titre d'exemple, la greffe de la nouvelle école sur la place de la maison communale, même si elle pose toute une série de problèmes de conservation, n'en demeure pas moins une solution urbanistique intéressante, bien supérieure à d'autres interventions dans le site.

Même si, vu son vaste volume, toute concurrence entre l'église paroissiale et les nouvelles habitations individuelles alentour est impossible, il n'en demeure pas moins que leur prolifération nuit à l'image du site, particulièrement exceptionnelle à cet endroit.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX | Qualités de la situation

Occupant l'important cône alluvionnaire déposé par le torrent du Fossau, le site se caractérise par une situation prépondérante. Cette dernière est encore renforcée par une macro-structure linéaire reliant l'usine électrique occupant le sommet du cône de déjection à la station CFF, largement avancée dans la plaine du Rhône. Elle est cependant réduite par l'évolution récente, qui tend à vider le centre historique au profit de l'urbanisation de la périphérie, avec pour résultat d'incruster progressivement les différents noyaux historiques.

XX/ | Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site, du fait de l'alternance de noyaux et d'espaces libres de liaison, constitués de prés, de vignes et de jardins sont évidentes. Elles sont prépondérantes dans l'agglomération historique, notamment le long de la grand'rue, et dans son prolongement, à l'emplacement du carrefour avec la route cantonale, du fait d'un tissu dense et animé.

XXX | Qualités historico-architecturales

Du fait de la superposition de tissus couvrant toutes les époques, avec un développement important dans les années 1900, le site présente des qualités historiques et architecturales prépondérantes. Elles sont soulignées par la présence de toute une série d'éléments individuels de valeur, dont le restaurant de la Tour, d'origine médiévale, l'église paroissiale et la maison communale néo-classiques, mais également les installations industrielles et hydro-électriques, qui lui confèrent une grande diversité architecturale.

2^e version 03.1997/jpl

CD n° 233 260
Films n° 3194–3198 (1979) ;
8808, 8809 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
611.359/118.174

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse